

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1867 Société : 118478

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SALIMI MOHAMED

Date de naissance : 07.07.1939.

Adresse : HAY MOU BRA EN KA - BL 2. N° 8 AL 8008

BER ROUEBI - CASA BRAZAWLA

Tél. : 06 72 13 46 65. Total des frais engagés : 2831,10 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 08/05/22

Nom et prénom du malade : J. SALIMI Mohamed Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Vie de rejet O.D.C.

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : EL ASMA KHANNA

Le : 10/05/22

Signature de l'adhérent(e) : Amry

8

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/05/22	G		150 DH	Dr. Abdelhak BOUCHTA 70 Rue Almanzour Casablanca Tél: 05 22 47 33 33 / 05 22 47 12 12

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
MOUSSAOUI Abdessamad INPE: 095012357	07/05/2022	25000.00 DH

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
SHARAF AL HAYA ANALYSES - RADIOPHARMACIE Maison 53 Hay Aleya Barakat Sidi El Arroussi - Casablanca Tél: 05 22 33 91 88			181.10

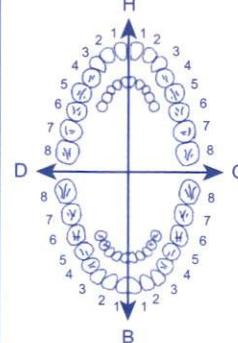
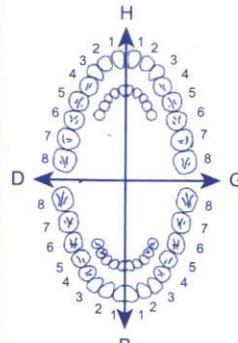
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX	MONTANTS DES SOINS	DEBUT D'EXECUTION	FIN D'EXECUTION	COEFFICIENT DES TRAVAUX	MONTANTS DES SOINS	DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXECUTION
											
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE										
	H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	B							
	D			G							
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession											
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS											
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION											

# DOCTEUR ABDELHAK BOUCHTA

SPÉCIALISTE DES MALADIES ET CHIRURGIE DES YEUX

STRABOLOGIE - LENTILLES DE CONTACT - LASER - ANGIOGRAPHIE  
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'OPHTHALMOLOGIE

70, Rue Allal Ben Abdellah - 1er Etage - Casablanca  
Tél.: 05 22 47 33 45 / 05 22 47 14 72

# الدكتور عبد الحق بوشنة

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

طب العين - عدسة الاتصال - الليزر - أنجيوغرافي  
، عضو الجمعية الفرنسية لأمراض العيون

زنقة علال بن عبد الله - الطابق الأول - الدار البيضاء  
الهاتف : 05 22 74 33 45 / 05 22 47 14 72

Casablanca, le ..... 9/9/02 الدار البيضاء، في

CHARMACE YAFIA  
Mme AL KHAFFI AMAL  
1mm 52 Hay Moubaraka  
Sidi Bernoussi - Casablanca  
TEL: 05 22 73 94 44

N 8ACR71 ROLLARW

£9.00

Pun

29,00  
LOT 0430921  
2024 09  
PPC 79,00  
DHS

LATANO™  
Latanoprost 0.005%

Lot:

Exp:

P.P.V : 102 DH 10



102 DH  
X YAFIA  
Mme AL KHAFFI AMAL  
1mm 52 Hay Moubaraka  
Sidi Bernoussi - Casablanca  
TEL: 05 22 73 94 44

Dr. Abdelhak BOUCHTA  
Ophtalmologiste  
70, Rue Allal Ben Abdellah 1<sup>er</sup> Etage  
Casablanca  
Tél : 05 22 47 33 45 / 05 22 47 14 72

# OPTIQUE MOUSSAOUI

Opticien Spécialiste

bloc Kodia 106 Bd.E

N°7 Bis - EL Hay Mohammedi - casa

Tél : 06 69 00 97 58

05 22 60 34 39

Patente : 32825428

**MOUSSAOUI Abdessamad**  
**INPE:095012357**



0000796

# نظارات مساوي

الخبير في النظارات البصرية

بلوك الكندي 106 شارع E

الرقم 7 مكرر - الحي المعمدي

الهاتف 06 69 00 97 85

05 22 60 34 39

الباتن 32825428

Ordonnance de M.le Docteur : *Abdelhak Bourita*

N° DE nomenclature ..... <i>ER</i>	
Correspondant à la prescription .....	
LOIN O.D : <i>85 - 1.20 + 0.20</i>	PRES O.D : <i>85 - 1.20 + 0.20</i>
O.G : <i>85 - 1.20 + 0.20</i>	O.G : <i>85 - 1.20 + 0.20</i>

## FOURNITURE

1 Monture : *optique d'el*  
1 monture optique (VD)

2 Verres : *optique d'el*  
2 verres optique (VD)

Etujs : .....

Total : *8500.00*

600. -	DHS
500. -	DHS
700. -	DHS
700. -	DHS

Arrêtée la présente facture à la somme de

Csablanca , le *07/06/2022*

M. ou Mme : *SALIYE AL HAMIDI*

OPTIQUE MOUSSAOUI  
Opticien Spécialiste  
Bd. El Kadiya 106  
Hay Monamdi Casablanca  
Tél: 06 69 00 97 85  
05 22 60 34 39  
Fax: 06 69 00 97 85  
Mobile: 06 69 00 97 85  
Email: 32825428@msn.com

ICE : 001789511000067- 40151582 - RC : 37 20 42 CNSS: 173923031

# DOCTEUR ABDELHAK BOUCHTA

SPÉCIALISTE DES MALADIES ET CHIRURGIE DES YEUX

STRABOLOGIE-LENTILLES DE CONTACT-LASER-ANGIOGRAPHIE  
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'OPHTALMOLOGIE

70, RUE ALLAL BEN ABDELLAH - 1ER ETAGE - CASABLANCA

TEL: 05 22 47 33 45 / 05 22 47 14 72

الدكتور عبد الحق بوشطة

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

طب العين-عدسة الاتصال-الليزر-angiographie

عضو الجمعية الفرنسية لامراض العيون

زنقة علال بن عبد الله- الطابق الأول - الدار البيضاء 70

الهاتف: 05 22 47 33 45 / 05 22 47 14 72

Casablanca le .....  
SALIMI Mohamed ..... الدار البيضاء في

Casablanca, le lundi 9 mai 2022

DEUX PAIRES DE LUNETTES + MONTURES :

DE LOIN Organiques

Oeil Droit : Verre neutre

Oeil Gauche :  $(80^\circ -1,25) -0,25$

DE PRES Organiques

Oeil Droit : Verre neutre

Oeil Gauche :  $(80^\circ -1,25) + 2,75$



Dr. Abdelhak BOUCHTA  
Ophtalmologiste  
70, Rue Allal Ben Abdellah 1<sup>er</sup> Etage  
Casablanca  
Tel : 05 22 47 33 45 / 05 22 47 14 72